

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT DE MAIRIE : Il serait souhaitable que les habitants qui s'installent ou quittent notre commune en informent le secrétariat de mairie (communications communales, arbre de Noël des enfants, vie associative, démarches administratives...)

LISTES ELECTORALES : Pour rappel, l'inscription sur les listes électorales s'effectue du 1er septembre au 31 décembre. Se présenter en mairie aux heures de permanences avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

RECENSEMENT MILITAIRE : Les garçons et les filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie avec le livret de famille des parents dans le mois qui suit leur seizième anniversaire. L'attestation de recensement est unique et demandée pour le passage du permis de conduire, les concours administratifs, le passage de certains diplômes ...



Le recensement permet également l'inscription automatique sur la liste électorale de la commune à 18 ans. Il convient donc de signaler en mairie les déménagements des jeunes âgés de 16 à 19 ans.

ELAGAGE DES HAIES SUR LE DOMAINE PUBLIC : Le propriétaire foncier ou son locataire, en fonction de la convention qui les unit, a l'obligation d'élagger les haies situées en limite de la voie ou du domaine public :

- en hauteur pour ne pas gêner les installations (câbles électriques, téléphoniques, candélabres, signalisation routière, etc...)
- en épaisseur (qui ne doit jamais excéder la limite séparative) pour ne pas entraver la libre circulation des piétons ou des véhicules et réduire la visibilité des usagers dans les intersections en particulier.

La responsabilité du propriétaire riverain est engagée en cas d'accident.

Une documentation récapitulant ces points est disponible auprès du Garde champêtre de la commune. (email : gct.plachy@orange.fr).



« Clin d'œil »

*Les animateurs du centre de loisirs
ont décerné la « Toque d'Or 2008 »
à Francine pour les gâteaux
qu'elle leur a offerts.*

PB-2008-09-n°3

PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'informations du conseil municipal – septembre
2008

Repas républicain du 14 juillet



Pendant ce repos estival, la météo bien capricieuse ne nous a pas empêchés de nous rassembler à diverses occasions.

Ces mois d'été ont été chargés en émotions et en rencontres : une première fête des voisins, un match France / Italie sur grand écran, le Centre de Loisirs et sa fête de clôture avec le spectacle des enfants et la fête nationale.

Après les travaux d'enfouissement de réseaux route de Conty, les nouveaux candélabres ont enfin été installés. Les investissements en cours respectent les plannings de travaux.

Toute l'équipe souhaite une bonne rentrée scolaire aux enfants. Nous vous donnons rendez-vous lors des nombreux événements à venir lors de cette fin d'année.

L'équipe municipale

Editions Norsud - Sateux



COMMUNE DE PLACHY-BUYON

2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon

Tel / Fax : 03-22-42-74-26 - E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

Quelques informations...

Les ouvrages d'éclairage public sont terminés (route de Conty) et trois nouveaux points lumineux sont installés (le Moulin, l'avenue des Mésanges et la ruelle derrière l'école).

- La salle de sports respecte son planning de travaux. A venir rapidement, l'extension des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'éclairage public (4 candélabres sont prévus), de télécommunications : route de Bacouël entre la place du Petit Plachy et la future salle de sports.

- Les travaux de la mare de Buyon ont débuté au début de ce mois de septembre. La météo et les contraintes de congés d'été ont décalé ce démarrage de chantier.

- Meilleur service aux administrés : depuis cet été, Mme Sylvie Domingues, agent administratif, est présente à toutes les permanences du secrétariat de mairie notamment pour les demandes de cartes d'identité et passeports, et remplace la secrétaire de mairie en cas d'absence (formation, maladie, congés). Pour mémoire : lundi 14h-18h, mardi 9h-12h, mercredi 16h-18h, vendredi 15h-19h.

La Fête Nationale



Près de 120 personnes ont partagé un repas convivial dans une ambiance chaleureuse sous un beau soleil de dernière minute. Un grand merci aux participants pour leurs succulents cakes, tartes, salades, quiches... A la suite des desserts et du café, il suffisait de suivre les lampions des enfants du village pour rejoindre le Bosquet de Camont pour le feu d'artifice tiré en musique. Bravo collectif à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée et tout particulièrement à nos artificiers Dany et Joël. Nous nous sommes retrouvés le lendemain midi pour le dépôt de gerbe au monument aux morts.

La fête des voisins : une première



La fête des voisins - 27 mai - Une dizaine de familles s'est réunie à l'occasion de la fête des voisins. Une première à Plachy-Buyon. Un grand merci à Marie Claude et Jean Luc Hermant qui ont pris en charge l'organisation des tâches de chacun et accueilli finalement le groupe avant l'arrivée des nuages.

Nos jeunes...

La cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6ème, a eu lieu le Vendredi 5 septembre à la salle d'honneur de la Mairie de Plachy-Buyon en présence des Maires de Plachy-Buyon et Prouzel et du président de la Com' de Com, M Joseph Bleyaert



Nous adressons nos félicitations au Collège Jules Ferry de Conty pour ses brillants résultats au Brevet des Collèges pour l'année scolaire 2007/2008 (classé 2ème établissement du département avec 88% de réussite). Un bravo à nos collégiens de Plachy-Buyon tous reçus dont 3 mentions « Très Bien » et 1 mention « Bien ».



Le centre de loisirs - 4 juillet au 1er août - 148 enfants ont fréquenté le centre de loisirs de Plachy-Buyon/Prouzel. Belle réussite et un grand merci aux animateurs.

Succès et beau temps pour la fête de fin de Centre.

France-Italie - 17 juin - 80 personnes dont de nombreux enfants ont assisté à la retransmission sur grand écran du match tant attendu mais à la mi-temps, la victoire a été dans la cour de l'école avec les enfants et leur ballon plus que sur la pelouse du Stade de France...



Commission jeunesse

Courant juin, un questionnaire a été distribué aux jeunes afin de cerner leurs attentes. La commission remercie ceux qui l'ont renvoyé.

Jeunes de 7-12ans : 25 réponses sur 89. Nous observons une demande significative pour les activités culturelles et artistiques et l'expression artisanale et manuelle. Quelques-uns souhaitent la mise en place de soirées contes et cinéma.

Jeunes de 13-18ans : 12 réponses sur 80. Si certains jeunes souhaitent les mêmes activités que pour les 7-12ans, les soirées ponctuelles comme soirées cinéma et à thèmes ou sorties extérieures intéressent quelques-uns.

L'équipe municipale reste très attentive aux souhaits exprimés et réfléchit à la mise en place de certaines activités. Une information vous sera apportée à ce sujet prochainement.